

CLUB COOL - ALSH ADOLESCENTS - INSCRIPTION 2017

L'ADOLESCENT

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Sexe : M F
Établissement Scolaire (Collège ou Lycée) : _____ Classe : _____

A-t-il déjà présenté des allergies (cocher la case correspondante) :

ALIMENTAIRE		MÉDICAMENTEUSE		ASTHME		AUTRE	
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Si oui préciser la cause de l'allergie, les conséquences possibles (asthme, urticaire, œdème de Quincke, boutons, eczéma...) et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

A-t-il eu d'autres difficultés de santé : maladie, accident.... (les indiquer en précisant les dates)

Précautions à prendre : Par rapport aux difficultés de santé signalées (régime alimentaire spécifique par exemple)

Un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) **a-t-il été mis en place pour la scolarité : Oui**, **Non** **Si oui fournir la copie.** En centres de vacances et de loisirs, l'accueil des enfants et adolescents atteints de troubles de la santé doit se faire, lorsqu'il est possible, conformément aux prescriptions de l'encart N°34 du B.O du Ministère de la jeunesse et de l'Éducation du 18 Septembre 2003. Celui-ci en prévoit toutes les modalités.

AUTRES RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS (port de lunettes, prothèse dentaire...)

VACCINATIONS (se référer au carnet de santé de l'enfant, vous pouvez également joindre les photocopies des pages concernées).

VACCINS			VACCINS RECOMMANDÉS		
		Dates Derniers rappels			Dates
Diphtérie	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____	Hépatite B		_____
Tétanos	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____	Rubéole / Oreillons / Rougeole		_____
Poliomyélite	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____	Coqueluche		_____
Ou DT Polio	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____	Autres, préciser :		_____
Ou Tétracoq	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____			_____
BCG	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____			_____

L'ENFANT DOIT-IL SUIVRE UN TRAITEMENT A L'ACCUEIL DE LOISIRS : Oui, Non

Si oui, lequel : _____ Dans ce cas, il est impératif de joindre l'ordonnance en cours de validité et les médicaments correspondants : boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'enfant avec la notice, ainsi qu'au besoin, une lettre explicative signée et datée. **Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

AUTORISATION DE SORTIE (choisissez une option parmi les 3 suivantes en cochant la case correspondante)

- L'enfant est autorisé à aller et venir à loisirs au CLUB COOL durant les heures d'accueil
- L'enfant est autorisé à rentrer seul à la fin du temps d'accueil exclusivement (12h et 18h)
- L'enfant n'est pas autorisé à rentrer seul auquel cas : qui est autorisé à récupérer l'enfant ? : Le père, La mère, Autre :

Si un des parents n'est pas autorisé à récupérer l'enfant, il est impératif de joindre une pièce justificative légale.



CLUB COOL - LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR ADOLESCENTS




Boulevard de Narvik 04500 RIEZ

04 92 77 73 74 | 06 51 33 75 91 | p.ceretta@alshriez.fr | www.clubcool.alshriez.fr




CLUB COOL - ALSH ADOLESCENTS - INSCRIPTION 2017

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

MÈRE TUTRICE

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Profession :  Domicile :
 Travail :  Portable : Courriel :

PÈRE TUTEUR

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Profession :  Domicile :
 Travail :  Portable : Courriel :

SITUATION PARENTALE : Mariés, Séparés, Divorcés, Pacsés, Union Libre, Veuf(ve), Célibataire

Qui a la garde de l'enfant : Le père, La mère, Autre :
(Joindre la copie du jugement statuant sur la garde de l'enfant)

CAF de : N° de CAF :
N° de sécurité social couvrant l'enfant :

LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES A FOURNIR *(les dossiers incomplets ne seront pas validés)*

- La présente fiche dûment renseignée, datée et signée
- Photocopie des vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- Assurance Extra-scolaire ou Responsabilité Civile pour l'année en cours
- Justificatif de domicile

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Responsable légal de l'enfant,
reconnais avoir rempli la présente fiche et certifie exacts les renseignements fournis,

- **Autorise** mon enfant à participer à toutes les activités du centre ce qui implique que mon enfant peut être **transporté** en véhicule (minibus, car, etc...).
- **Autorise** le directeur du centre à prendre toutes les mesures nécessaires **en cas d'urgence** et notamment à faire pratiquer toute intervention chirurgicale ou anesthésie décidée par un Médecin.
- **M'engage** à informer par écrit l'Accueil de Loisirs de toute modification qui surviendrait en cours d'année.
- **Autorise** expressément et sans contrepartie la **Ligue de l'Enseignement des Alpes de Haute Provence** à prendre ou faire prendre des photos de mon enfant au cours des activités organisées dans le cadre de l'Accueil de loisirs ; et à les utiliser sur tout support de communication en interne.
- **Je déclare** avoir pris connaissance du projet éducatif de la **Ligue de l'Enseignement des Alpes de Haute Provence**, du projet pédagogique du Club Cool, du fonctionnement, de la charte.

A Riez, le

«**Lu et Approuvé**» *(mention manuscrite)*

Signature **obligatoire** du responsable légal de l'enfant



CLUB COOL - LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR ADOLESCENTS

Boulevard de Narvik 04500 RIEZ

04 92 77 73 74 | 06 51 33 75 91 | p.ceretta@alshriez.fr | www.clubcool.alshriez.fr

2017 FONCTIONNEMENT DU CLUB COOL ALSH ADOLESCENTS À RIEZ

Public accueilli : les jeunes de 11 (*dès lors qu'ils sont scolarisés en classe de 6^{ème}*) à 17 ans domiciliés sur Riez ou communes extérieures (*dans la limite des capacités d'accueil de la structure et des quotas d'encadrement prévus par la législation en vigueur*).

HORAIRES & CAPACITES D'ACCUEIL

HORAIRES D'OUVERTURE PENDANT LES PETITES ET GRANDES VACANCES SCOLAIRES

- Du lundi au vendredi de **10h à 18h** | Capacité d'accueil de **24 jeunes maximum**

HORAIRES D'OUVERTURE EN PERIODE SCOLAIRE

- Les mardis, jeudis et vendredis de **17h à 19h** | Capacité d'accueil de **14 jeunes maximum**
- Les mercredis de **12h à 18h** et samedis de **10h à 18h** | Capacité d'accueil de **12 jeunes maximum**

DES QUE LA CAPACITE D'ACCUEIL SERA DEPASSEE, NOUS NE POURRONS PAS ACCUEILLIR VOTRE ENFANT. DANS CETTE EVENTUALITE, L'EQUIPE D'ANIMATION VOUS CONTACTERA POUR VOUS EN INFORMER.

LES REPAS

Le Club peut accueillir les jeunes entre 12h et 14h. Les repas sont à la charge des familles. Privilégiez des sacs isothermes pour le transport (surtout l'été). Nous disposons de réfrigérateurs dans lesquels les pique-niques peuvent être entreposés en matinée : prévoyez des boîtes hermétiques à cet effet.

Ce qui sort du réfrigérateur n'y retourne pas : nous jetons les denrées non consommées.

INSCRIPTION

MODALITES

Chaque jeune doit acquérir **une adhésion annuelle** valable pour l'année civile en cours. L'adhésion donne accès à la structure pendant toutes les périodes d'ouvertures en fonction de l'autorisation des parents définie lors de l'inscription.

TARIFS

Adhésion : 30€ (*L'adhésion est valable pour l'année civile en cours*).

Le coût des activités faisant appel à des prestataires extérieurs n'est pas compris dans l'adhésion.

(Fiche à conserver par les familles)



CLUB COOL - LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR ADOLESCENTS

Boulevard de Narvik 04500 RIEZ

04 92 77 73 74 | 06 51 33 75 91 | p.ceretta@alshriez.fr | www.clubcool.alshriez.fr

CHARTRE DU CLUB COOL

Pour que le Club reste Cool, il faut un effort de chacun, c'est pourquoi il est important que chacun s'engage à respecter cette chartre à partir du moment où il l'aura signée.

Au Club, on est tous différents : il y a des gros, des maigres, des moyens, des blancs, des marrons, des noirs, des jaunes, des petits, des grands, etc... On vient au Club pour ces différences et pas pour se la raconter.

Le Club Cool fonctionne sur des valeurs de respect de tout et de tout un chacun : il est important de ne pas faire subir aux autres ce que soit même on ne supporterait pas.

Au Club chacun a sa place : pas l'un plus que l'autre et pas l'un moins que l'autre. Tu dois t'y sentir chez toi et faire en sorte que ce soit la même chose pour les autres.

En tant que jeune adhérent du Club Cool, tu t'engages donc :

- À respecter les gens qui fréquentent le Club : les jeunes, l'équipe d'animation, les parents. Tu éviteras donc d'avoir des mots ou des attitudes blessantes pour les autres que ce soit en face ou par derrière.
- À demander une médiation à un animateur au cas où tu n'arriverais pas à régler un conflit avec un(e) cop(a)in(e).
- À participer aux tâches communes inhérentes au bon fonctionnement du Club.
- À respecter le matériel qui est mis à ta disposition (par le Club, les copains, les animateurs) : il servira aussi aux générations futures.
- À faire preuve de bons sens pour que tout se passe bien. Dans le doute, tu n'hésiteras pas à demander autour de toi si tu fais le bon choix (animateurs, cop(a)in(e), etc...).
- À respecter les décisions prises démocratiquement et collectivement.

L'équipe d'animation s'engage :

- À te respecter en t'apportant une écoute et une aide appropriée à tes besoins.
- À être garante de ta sécurité morale et physique au sein du Club et des activités inhérentes.
- À se remettre en question dans le cas où elle ferait des erreurs.

QUELQUES REGLES NON NEGOCIABLES

Comprend bien que le Club Cool ne peut pas aller à l'encontre de la loi et de la législation en vigueur. C'est pourquoi nous ne tolérerons pas :

- Les comportements violents verbaux et physiques.
- La consommation de produits psychotropes (drogues, alcool, tabac).
- Toute attitude ou action pouvant remettre en cause la sécurité morale et physique du groupe.

AU-DELÀ DES SANCTIONS PRÉVUES PAR LA LOI, TOUT MANQUEMENT À CES RÈGLES PEUT CONDUIRE À UNE EXCLUSION DÉFINITIVE DU CLUB COOL.

(Fiche à conserver par les familles)



CLUB COOL - LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR ADOLESCENTS

Boulevard de Narvik 04500 RIEZ

04 92 77 73 74 | 06 51 33 75 91 | p.ceretta@alshriez.fr | www.clubcool.alshriez.fr